

GRÉSIVAUDAN

GRÉSIVAUDAN

La déchetterie intercommunale inaugurée



L'inauguration officielle s'est déroulée en présence de François Brottes, président de la Communauté de communes du Grésivaudan et de nombreux élus parmi lesquels Lucile Ferradou, maire de Saint-Ismier, Gérard Cohard, vice-président délégué à l'Environnement, André Eymery, conseiller général, Bernard Triffe, associé aux ordures ménagères et Francis Gimbert, élu de Crolles.

Les quelques utilisateurs venus jeter cartons et autres broussailles à la déchetterie intercommunale de Saint-Ismier l'ont fait sous le regard de dizaines de personnes.

Ouvert depuis quelques mois, l'équipement a en effet été inauguré vendredi. « On voit la qualité d'une civilisation à la manière dont elle traite ses déchets, lançait François Brottes, président de la Communauté de communes du Grésivaudan, car c'est préparer dès aujourd'hui, demain (...) On a beaucoup investi, tous ensemble et successivement », ajoutait-il.

En effet, dès 1992, sous l'impulsion du Sizov (Syndicat intercommunal de la zone verte du Grésivaudan), la déchetterie était créée pour une population de 10 000 habitants. « André Eymery (N.D.L.R.: conseiller général du canton de Saint-Ismier) a été un bon visionnai-

re puisqu'il avait acquis une réserve foncière », soulignait Bernard Triffe, vice-président associé aux ordures ménagères. Elle a été utilisée en 2005 pour agrandir l'équipement et le compléter de nouvelles filières.

Ouverture du lundi au dimanche

Les travaux lancés par le Sirtom, le syndicat devenu gestionnaire de l'équipement, vont durer deux ans. Puis, en 2009, la Communauté de communes du Grésivaudan se dote de la compétence "collecte, élimination et valorisation des déchets". Elle reprend l'ouvrage pour répondre aux besoins d'une population qui a doublé.

L'outil est apprécié, en témoigne déjà la fréquentation. Et l'augmentation des plages d'ouverture, du lundi au dimanche, conforte son utilisation.

En ce sens, M. Brottes a remercié les agents de l'effort fourni et qui exercent un des métiers « les plus difficiles du monde ».

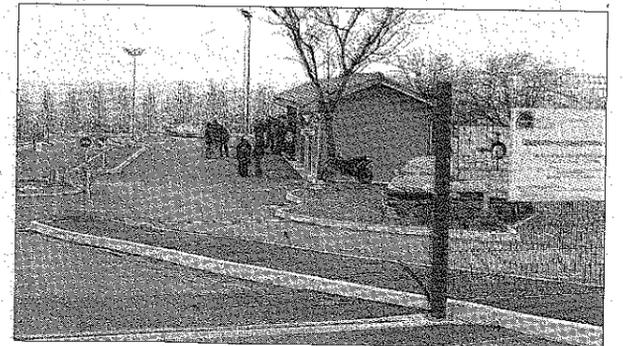
Le "chantier" de la TEOM

Le président a également abordé la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Là encore, le chantier sera mené sur le long terme puisque d'ici « une dizaine d'années, on ira vers une taxe unique sur toutes les communes » tout en harmonisant également les prestations.

Après une visite du site, voisin de l'aire de séjour des gens du voyage, M. Brottes entouré de nombreux élus parmi lesquels Lucile Ferradou, maire de Saint-Ismier, a coupé le ruban.

Il n'y eut pas déchets, chacun récupérant un morceau de tissu tricolore.

Estelle ZANARDI



EN CHIFFRES

La Communauté de communes du Grésivaudan gère le service collecte et traitement des déchets ménagers sur 29 communes. Ce service se compose de 60 agents. Sur le territoire, huit déchetteries sont en accès libre. La déchetterie intercommunale de Saint-Ismier a été réalisée pour un montant de 1 578 000 euros TTC. Elle est ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 30. Elle se compose de 19 quais et 25 bennes de collecte avec deux plateformes distinctes. En marge du local pour les gardiens, des locaux techniques accueillent les DEEE (déchets d'équipement, électrique, électronique, les déchets dangereux et la future recyclerie; les objets déposés en bon état seront valorisés par une association locale). À noter que l'équipement sera placé sous vidéo-surveillance.